

Zeitschrift: Landschaftsschutz in der Schweiz : Tätigkeit der SL = Protection du paysage en Suisse : activité de la FSPAP

Herausgeber: Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

Band: - (1992)

Rubrik: Information, formation, publications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

7. Information, formation, publications

Assemblée annuelle de la FSPAP à Zofingue

La réunion de cette année était entièrement placée sous le signe des mutations de personnel. Le conseiller aux Etats Willy Loretan, président de la FSPAP, a transmis le flambeau à Madame Lili Nabholz-Haidegger après dix ans d'engagement efficace au service de la FSPAP. Madame Nabholz a prononcé, en guise de présentation, un exposé sur le fond très remarqué, et témoignant de beaucoup de sensibilité. La FSPAP a fait ses adieux à son directeur Hans Weiss, qui a repris au 1er juillet la direction du secrétariat du Fonds pour la protection du paysage nouvellement créé. Il a eu droit à tous les remerciements pour les précieux services rendus à la cause de la protection du paysage, et pour les nombreux succès remportés.

«Que vont devenir nos paysages culturels? – Les conséquences des mutations agricoles», ce thème de la réunion de cette année annonce déjà toute la portée pour le paysage de la discussion actuelle sur le devenir de l'agriculture suisse. La protection agricole aux frontières ne restera pas aussi stricte à moyen terme, car le GATT et la CE réclament la suppression du soutien étatique des prix. Avons-nous des raisons de craindre un refoulement de l'agriculture suisse? Le prof. Arthur Dunkel, directeur général du GATT, a attiré l'attention dans son exposé sur la nécessité pour notre agriculture de se spécialiser dans certains créneaux. Dans un discours très animé, le conseiller national Christian Wanner, vice-président de l'Union suisse des paysans, a évoqué les angoisses et le désarroi des agriculteurs suisses devant les incertitudes liées à l'évolution de la situation et les nombreuses promesses reçues. L'orientation vers l'entretien du paysage (mais aussi vers la production de produits spéciaux) est certes positive, a-t-il ajouté, mais l'érosion de la paysannerie suisse incite à se demander qui pourra encore exécuter ces travaux.

Dans un autre exposé fondamental, Mario F. Broggi, président de la CIPRA a évoqué le problème des surfaces nécessaires à la protection de la nature et du paysage. Objectif poursuivi: le maintien, l'extension et la création de zones naturelles prioritaires et d'éléments de réseaux ainsi que le soulagement des paysages. On s'interroge donc sur le choix le plus judicieux des surfaces à exclure de la production agricole au profit de la protection de la nature et du paysage. Il faudrait les sélectionner sur la base d'une conception générale du paysage. Le conseiller d'Etat argovien Thomas Pfisterer a décrit quant à lui les contributions de la législation cantonale sur les constructions et l'aménagement du territoire aux mutations de la politique agricole, mettant en évidence la difficulté d'une structuration sectorielle des tâches mais compatible avec l'unicité de l'espace vital.

La table ronde dirigée par Walter Schiesser était consacrée à la recherche de solutions aux conflits qui opposent l'agriculture à la protection de la nature. Le résultat retenu est que la volonté de réorientation de l'agriculture se renforce régulièrement, même dans les milieux paysans, mais qu'il importe maintenant d'apporter les preuves de ce qui se fait ou doit se faire.

Le deuxième jour, l'assemblée s'est rendue dans le Fricktal, où Richard Maurer, chef de la division Paysage et cours d'eau, lui a présenté, à l'exemple d'une exploitation agricole, le plan cantonal argovien intitulé «Paysage cultivé compatible avec la nature». Ce plan a été passé au crible fin du point de vue de la protection de la

nature. On a pu constater, dans le Fricktal précisément, combien il est nécessaire de se doter de lignes directrices régionales de conservation et d'aménagement du paysage: des initiatives certes bien intentionnées en matière d'exploitation douce et de mise à disposition de surfaces de compensation doivent absolument être combinées avec des mesures systématiques de protection de la nature. Un groupe de travail ad hoc a été institué et chargé de présenter au gouvernement des propositions pour une «conception du paysage».

Conférences de presse

La nouvelle loi fédérale sur les forêts et son ordonnance - Tire-t-on vraiment parti de toutes les occasions de faire évoluer favorablement les valeurs en cours?

Thème d'un souper offert à la presse, au cours duquel le projet d'ordonnance relative à la nouvelle loi sur les forêts, objet de consultation, a été qualifié d'inacceptable parce qu'entaché de trop nombreux défauts. Les orateurs Willy Loretan, conseiller aux Etats, Rudolf Stüdeli, ancien directeur de l'Association suisse pour l'aménagement national (AS PAN), Josef Rohrer (LSPN) et Jean Gottesmann, juriste et ingénieur-forestier, ont relevé que d'une part un pas dans la bonne direction a été fait avec l'adoption de la nouvelle loi sur les forêts, mais que l'ordonnance est imprégnée d'une mentalité dépassée, unilatéralement axée sur les considérations d'exploitation. H. Weiss et R. Rodewald ont conclu par la présentation d'exemples d'actualité sur le thème des viabilisations abusives de parcelles forestières.

La protection des marais menacée de démontage

Comme mentionné plus haut, la réglementation de la protection des marais (article constitutionnel de «Rothenthurm»), censée préserver de la destruction les derniers paysages marécageux encore plus ou moins intacts de la Suisse, fait l'objet de critiques croissantes. Des initiatives et interventions parlementaires, des actions médiatiques spectaculaires de certains directeurs des stations sont dirigées contre l'article constitutionnel «de Rothenthurm» qu'elles qualifient d'exagéré. Lors d'une conférence de presse très remarquée, R. Rodewald, Josef Rohrer (LSPN) et Luca Vetterli (WWF) ont insisté sur le fait que la protection des sites marécageux n'exclut pas l'homme, mais représente bien plus une chance pour l'agriculture dans des zones généralement improductives. Mais dans les 91 sites marécageux inventoriés et classés, il s'agit de faire obstacle à l'évolution négative intervenue dans le reste de ces sites aujourd'hui disparus. Il devrait pourtant être possible dans un pays comme la Suisse, qui dispose encore de quelques valeurs naturelles et de beaux paysages, d'empêcher sur seulement 2,2 % de sa superficie que ne se produisent les erreurs commises partout ailleurs: le bétonnage et la destruction sournoise des paysages! Ceci d'autant plus que les paysans chargés du travail d'entretien toucheront des indemnités élevées.

25 ans de droit de recours des associations au service de la protection de la nature, du paysage et du patrimoine national

Les représentants de la FSPAP, de la LSPN et de la Ligue Suisse du Patrimoine National LSP ont présenté la brochure «Une idée qui finit par s'imposer» lors d'une

conférence de presse. Sur la base de différents exemples et statistiques, ils ont qualifié le droit de recours des associations de parfaitement positif et nécessaire.

Rénovation d'un alpage au Lukmanier

C'est dans un paysage grandiose et par un temps splendide que s'est tenue la conférence de presse consacrant le début des travaux de réhabilitation de cet alpage traditionnel. Organisée par «Alp Action», Fondation ayant pris le relai de notre initiative et présidée par le Prince Sadruddin Aga Khan, elle a connu un très large succès.

Dans son allocution, le Prince Sadruddin Aga Khan a insisté sur cette nécessaire réconciliation de l'homme avec son milieu traditionnel, et sur cette action en particulier, modeste certes, mais qui pourrait inciter d'autres personnes, institutions ou organisations à préserver le patrimoine naturel et culturel des Alpes. Pour le directeur du groupe Zschokke SA, sponsor de cette rénovation, leur engagement démontre que les constructeurs ne sont pas tous des bétonneurs. Au nom de la FSPAP, qui avait lancé cette action avec la Bourgeoisie de Ponto Valentino, B. Lieberherr a rappelé la place de l'homme dans la création des paysages alpins et son importance dans la gestion de ces délicats équilibres écologiques.

Diverses personnalités se sont ensuite exprimées, rappelant entre autres la nécessité pour nous tous de renouer avec nos racines. La presse de tout le pays a salué cette initiative propre à sauvegarder la richesse et la diversité du paysage alpin en soulignant notamment l'originalité du partenariat «Bourgeoisie-FSPAP-Alp Action-Entreprise Zschokke SA».

- ♦ Une autre conférence de presse concernait l'action «L'Europe bleue» du Conseil de l'Europe, où il était question de la responsabilité européenne globale en matière de protection des eaux (exposés de Victor Ruffy, conseiller national, Tobias Winzeler, directeur de la Fédération suisse de pêche et pisciculture, Rudolf Muggli, directeur de l'ASPA et R. Rodewald).
- ♦ La presse avait été invitée à Dagmersellen pour une visite sur le terrain sur le thème des lignes à haute tension dans le Lutertal. L'emplacement et la hauteur des pylônes de plus de trente mètres dont la construction dépasserait largement les dimensions de ce petit vallon étroit, avaient été marqués par des ballons. La proposition de mettre les lignes sous terre n'a pas été acceptée jusqu'à présent, notamment pour des raisons de coûts, quand bien même la Confédération interdit d'ériger des lignes aériennes dans une zone de paysage protégé.

Conférences, exposés, cours et séminaires

Enseignement: outre les cours de H. Weiss à l'EPF Zurich et de R. Rodewald à l'Université de Zurich, les demandes se multiplient en rapport avec des thèmes de diplôme dans le domaine de la protection du paysage. C'est ainsi que dans le cadre du cours d'étude de l'environnement de l'Université de Zurich, un travail de diplôme a été élaboré sur le thème «Paysage - nature sauvage, culture et civilisation» sous la direction de R. Rodewald et du sociologue Gaetano Romano. Ce travail comporte une histoire détaillée de la création du paysage, à commencer par la tectonique des plaques en passant par les cultures successives jusqu'au 20ème siècle, et traite de l'évolution de la perception du paysage.

31 janvier: Séminaire de planification (EPF) Zurich: *Nouveaux défis pour la protection du paysage*, R. Rodewald

27 avril: Séminaire sur la politique, la société et l'environnement de l'Ecole supérieure d'économie et d'administration à Bâle, sur le thème «*La protection du paysage, un sujet de conflits?*» ; exposé de H. Weiss devant la classe terminale

28 avril: Manifestation publique concernant l'initiative préconisant l'exclusion de la zone à bâtir du lieu-dit «Loren» à Uster ; participant à la table ronde: R. Rodewald

29 avril: Assemblée générale de la communauté de travail pour la protection de l'Aar à Soleure: *Cent ans de lutte pour la protection des cours d'eau naturels, rétrospective et perspectives*, H. Weiss

7/8 mai: Commission du Conseil national pour l'environnement, l'aménagement national et l'énergie (UREK), hearing sur le thème de la protection du site marécageux de Sarnen: *Préoccupations des associations de protection*, R. Rodewald

12 mai: Manifestation publique sur le thème de la viabilisation de la forêt d'Huebersberg / Albis in Hausen a.A.: *Une route de plus au détriment du paysage?* R. Rodewald

17 mai: Vereinigung für Heimatpflege, Büren a.A.: *Cent ans de lutte pour la protection des cours d'eau naturels*, H. Weiss

1er-3 juin: Cours de l'Office fédéral du personnel sur le thème «Protection de la nature et du paysage - mobilité - loisirs» à Interlaken, sur la base de trois exemples: Carona, Grächen et le parc de loisirs Säntis. Les résultats de ce cours de trois jours sont résumés dans une publication que l'on peut commander à l'OFEFP; participation de H. Weiss en qualité d'expert

10 juin: Séminaire de l'OFEFP à Appenberg BE: *Exécution de dispositions légales relatives à la protection de la nature et du paysage (déficit d'exécution)*, H. Weiss

18 juin: EPF-Lausanne: *Approche et évaluation du paysage*, H. Weiss

6 juillet: Réunion d'information de la coopérative Pro Varen à Varen VS: *Evolution du paysage viticole de Varen*, R. Rodewald /N. Käsermann

30 juillet: Semaines culturelles de la fondation «die neue Zeit» à Thielle NE: *La protection du paysage entre la nostalgie, l'éthique et les nécessités de la réalité*, R. Rodewald

30 juillet: Symposium Interpraevent à Berne: Direction d'un groupe de travail sur l'écologie du paysage dans le cadre de mesures de protection contre les hautes eaux, H. Weiss

17 août: TransALPedes, étape Brigue-Nanztal: *Construction de routes forestières dans le Nanztal*, R. Rodewald

29/30 août: Festival du Mountain-Bike à Davos: *Mountain Biking - non pas contre la nature, mais avec elle!* R. Rodewald /N. Käsermann

Septembre: Cours sur les modules «valeur paysagère» et «aménagement du territoire» pour la volée de langue française du SANU (Centre suisse de formation pour la nature et l'environnement), B. Lieberherr

11 septembre: Réunion de l'Association Suisse de Golf sur le thème «Golf et Nature» à Zurich ; participant à la table ronde: R. Rodewald

24 septembre: Lunch de la Jeune Chambre de commerce d'Interlaken à Untersee: *Qualité de la vie dans l'optique de la FSPAP*, R. Rodewald

25/26 septembre: Réunion mondiale sur l'environnement de l'association autrichienne pour la protection des Alpes en collaboration avec l'Office fédéral autrichien de protection de l'environnement à Dornbirn sur le thème «Propreté des Alpes - propreté du paysage»: *Les Alpes - une incitation à élargir la compréhension de l'environnement*, H. Weiss

29 septembre: Semaine de projet «Ecologie» de l'école normale de Kreuzlingen: *Aménagement des loisirs - pour ou contre la nature?*, R. Rodewald

5-8 octobre: Blois: Congrès européen: *De l'Europe des pays à l'Europe des Paysages*, Conférence tenue par B. Lieberherr

8 octobre: Manifestation de la Loge maçonnique de Schaffhouse: *La protection du paysage et sa réalisation à l'exemple du Baltschiedertal*, R. Rodewald

9/10 octobre : Atelier de réflexion sur le thème «Engadine 2002, une même vallée dans une dizaine d'années», coopération sur le thème «Environnement/ paysage», H. Weiss

27/28 novembre: Intervention critique lors de l'exposition et de la présentation de l'étude paysagère de la Vallée de la Bruche (Alsace) B. Lieberherr

10 décembre: Séminaire de planification EPF Zurich: *Futures tâches de la protection de l'environnement dans la perspective de la réorientation de la politique agricole et de l'aménagement du territoire*, R. Rodewald

Presse, radio, télévision

Les services de presse et communiqués expédiés durant l'exercice traitaient des thèmes suivants:

- ◆ Priorité à la protection du paysage lors de l'utilisation du sol à des fins militaires
- ◆ Initiative populaire «pour la sauvegarde de nos eaux» et la loi sur la protection des eaux: point de vue de la Protection du Paysage
- ◆ Concours pour le Prix Nature et Paysage 1992
- ◆ La protection du paysage: à quoi en sommes-nous aujourd'hui?
- ◆ 25 ans de droit de recours au service de la protection de la nature, du paysage et du patrimoine national - une idée qui a fini par s'imposer

Dans la publication Heimatschutz (No 4/92) a paru un article de R. Rodewald sur le thème «EEE et CE sous l'angle de la protection du paysage». Il y est dit qu'indépendamment d'un engagement contractuel de la Suisse dans l'EEE ou dans la CE, de nouveaux défis sont lancés à la protection du paysage, défis qui requièrent des réactions effectives. Du fait de la déréglementation galopante actuelle, on peut cependant nourrir des doutes sur la volonté d'agir des milieux politiques.

Différents articles de presse détaillés ont paru dans le Schweizer Beobachter et dans des quotidiens sur le thème de la viabilisation des forêts.

Une table ronde et une émission «Zischtigs-Club» («Club du Mardi») de la Télévision Suisse alémanique ont été consacrées au thème Mountain-Bike/Loisirs/Protection du paysage. Mis à part les abus relativement rares de cyclistes zigzaguant à travers champs, le mountain-biking est un sport qui ne pose pas de problèmes en soi. Mais du fait de la multiplication de ses adeptes, il se heurte lui aussi aux limites de capacité du paysage. Les gens ont en effet tendance à prendre les paysages encore intacts comme cibles de leurs ébats, et à se faire un point d'honneur de tout parcourir, à vélo, à pied, en avion, ou armés de piolets et crampons. Nos paysages ne sont-ils plus bons qu'à servir de décors aux aventures de nos loisirs?

Les représentants de la FSPAP ont participé de plus à quelques émissions de radio et de télévision sur les multiples thèmes de la protection du paysage.

Publications

Une nouvelle publication de la FSPAP était consacrée au 25ème anniversaire du droit de recours des associations (Art. 12 LPN). A l'aide de très nombreux exemples (projets de téléphérique, d'usines hydroélectriques, de couverture de ruisseaux, de lignes électriques CFF), l'auteur Marco Badilatti a exposé clairement le sens et la raison d'être du droit de recours des associations. La brochure «Une idée qui finit par s'imposer» a paru en allemand et en français sous le patronage de la FSPAP, de la LSPN et de la Ligue suisse du patrimoine national, et a été généreusement financée par la Fondation Heinrich Welti.

La publication sur le thème «Sport, tourisme et loisirs – développement (malheureux) dans l'optique de la protection de l'environnement» a été publiée par l'association faîtière des institutrices et instituteurs suisses. Ce matériel didactique décrit les aspects importants pour le paysage des développements du tourisme et des loisirs.